

Report de la séance du conseil municipal du 5 octobre 2026

Avis aux personnes intéressée

Avis public est par la présente donné que :

Étant donné les procédures d'élections provinciales, le calendrier 2026 des séances ordinaires du conseil municipal sera modifié comme suit :

La réunion du 5 octobre 2026 sera reportée au 6 octobre 2026 à 20 h.

Donné à la Ville de Saint-Gabriel ce 14 septembre 2026.



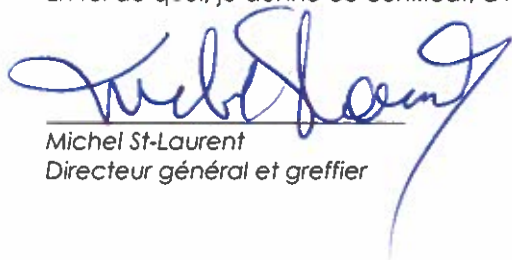
Michel St-Laurent
Directeur général et greffier

Certificat de publication

Je, soussigné, Michel St-Laurent, directeur général et greffier, certifie que j'ai publié l'avis conformément à la loi, en affichant une copie de cet avis le 14 septembre 2026, à l'hôtel de ville situé au 45, rue Beausoleil, et en le publiant sur le site web de la ville au www.ville.stgabriel.qc.ca.

J'atteste que les faits relatés dans le présent certificat sont vrais.

En foi de quoi, je donne ce certificat, à la Ville de Saint-Gabriel ce 14 septembre 2026.



Michel St-Laurent
Directeur général et greffier